

SOCIÉTÉ ACADEMIQUE DE SAINT-QUENTIN

(fondée en 1825)

*Reconnue par Ordinance Royale du 13 Août 1831
renouvelée par décret du 15 Juin 1889*

3, Rue de Villebois-Mareuil, SAINT-QUENTIN



L'Action de « Monsieur Vincent » dans le Vermandois vers 1650-1655

Mes Chers Collègues,

Il n'entre pas, dans mon propos, de vous décrire dans toute son ampleur et son horreur, ce que fut la famine en Picardie, aux alentours de la moitié du XVII^e siècle.

Néanmoins, je pense que vous serez intéressés par la communication de relations presque contemporaines à cette époque calamiteuse et au cours de laquelle « Monsieur Vincent » vint en aide aux misères matérielles et morales, tant dans le Vermandois qu'en Thiérache.

Je prends pour guide un « Auteur anonyme » qui écrivit une « Vie de Saint-Vincent de Paul en 1748, et surtout Louis Abelly », évêque de Rodez « qui retraca la « Vie de Monsieur Vincent » dans un ouvrage édité l'an 1664, c'est-à-dire moins de 15 ans après les faits que nous allons évoquer.

Monseigneur Abelly, Évêque de Rodez, intimement lié d'amitié avec « Monsieur Vincent », en conte la vie de ce qu'il en connut par sa fréquentation avec le Saint mais encore par la correspondance des Prêtres de la Mission avec Monsieur Vincent qui en était le Fondateur et Supérieur.

Tout d'abord, il nous paraît indispensable de décrire la situation de la France en 1649 et celle du Vermandois en particulier.

« L'Auteur anonyme » nous la décrit fort bien :

« L'esprit de discorde, qui agitait la France, soufflait avec plus d'impétuosité que jamais. Mazarin, qui avait toujours beaucoup d'ennemis, s'en fit de nouveaux en faisant arrêter les Princes de Condé, de Conté et le Duc de Longueville. Il fit perdre, par cette action, au parti du Roy, le Vicomte de Turenne, et un onmbre de braves gens qui auraient pu servir l'État ; il se perdit enfin lui-même pour un tems, aïant été obligé l'année suivante () de sortir du Royaume.

« Nos ennemis profitèrent de ces funestes divisions et les Espagnols, qui, surtout depuis le Traité de Paix (traité de Wesphalie) fait à Munster (1648) entre l'Empereur et le Roi Très-Chrétien, ne nous eussent pas donné beaucoup d'inquiétudes, continuèrent à en donner de très sérieuses.

« Après s'être emparés de St-Venant (1649) et d'Ypres (1649) ils s'avancèrent vers nos frontières et prirent le Câteleit (1650) La Capelle et Rethel. Leurs armées et celles qu'on leur opposa, ravagèrent une grande partie de la Picardie et de la Champagne, et mirent bientôt ces Provinces infortunées dans un état assez semblable à celui où nous avons représenté la Lorraine ». (1)

Abelly écrit, en 1664 :

« Ce fut l'année 1650, que par un secret jugement de Dieu, le fléau de la guerre qui affligeait depuis de longues années la plus grande partie de l'Europe (Guerre de Trente ans) commença à faire ressentir plus vivement ses atteintes à la France, laquelle ensuite en a toujours été agitée jusqu'à la conclusion de la Paix Générale (Traité des Pyrénées 1659).

« Or, entre toutes les Provinces de ce Royaume, La Picardie et la Champagne ont été les plus exposées à cet orage, et en ont éprouvé longtemps la violence, particulièrement depuis que les ennemis de l'État ayant voulu assiéger la Ville de Guise, les troupes qui s'étaient avancées au secours les obligèrent de changer ce dessein ; car la demeure assez longue des deux Armées sur cette frontière y causa une extrême désolation ; et lorsqu'elles se retirèrent des environs de Guise, elles y laissèrent un très grand nombre de soldats languissants de faim et attaqués de diverses maladies, lesquels voulant s'efforcer de marcher pour chercher quelque soulagement, tombaient de faiblesse sur les chemins et mouraient misérablement privés des Sacrements et de toute consolation humaine ». (2)

(1) A. A^{me} tome I. p. 479-480.

(2) Abelly. Livre II. ch. IX. p. 391.

Le Service de l'Intendance n'existant pas encore à cette époque (1650) ou, s'il fonctionnait, c'était sous la forme de Fermages à la tête desquels étaient des Fournisseurs aux vivres. Aussi, dans une lettre du 22 août 1650, le Maréchal d'Hocquincourt dit : « Qu'une grande partie des soldats envoyés à Guise déserte par le peu de subsistances qu'ils rencontrent dans cette place. Cette mauvaise situation devint de plus en plus déplorable — Le Maréchal Duplessis écrivit le 12 décembre suivant, au Cardinal Mazarin : « Tous les capitaines ont vendu jusqu'à leurs habillements pour entretenir leurs soldats et, de ma part, j'ai fait ce que j'ai pu ; mais comme je suis réduit à n'avoir pas de quoi entretenir ma famille il m'est impossible que je nourrisse un régiment ; le manutentionnaire ne veut plus donner de pain ». (1)

Ainsi donc, les troupes en présence, allant et venant d'un Château Fort à une Ville Forte, vivaient sur le pays. Les blés étaient mangés verts par les chevaux, quand le paysan avait eu loisir et audace de faire les semaines. Bientôt, il ne put labourer, ni ensemencer, n'ayant plus de cheptel, ni d'instruments oratoires. De plus, le paysan quittait sa terre, abandonnait son logis pillé et ruiné par les soldats réguliers de l'une ou l'autre armée, ou par les soulards déserteurs et voleurs. Cette population rurale venait se réfugier dans les villes fortifiées, ajoutant ainsi un surcroît de bouches à nourrir lorsqu'il manquait déjà le nécessaire à la population urbaine. Des scènes de désordres s'en suivirent, ainsi qu'à Guise lors du siège de 1650.

En résumé, on peut, sans paraître outrer la vérité, dire que le Vermandois était, à cette époque, plus ruiné qu'il le fut durant la guerre 1914-1918. La population ne connut pas la déportation ; elle mourut de faim. Cette grande misère était ignorée, et ceux qui la connaissaient n'en étaient pas émus.

Abelly écrit : « Quelques passants ayant vu ce triste spectacle, en portèrent la nouvelle à Paris où tout le monde se réjouissait alors de la retraite des Ennemis ; mais peu de personnes se mirent en peine de ces pauvres abandonnés qui périssaient si misérablement sans aucun secours ». (2)

« Il n'en fut pas ainsi de Vincent de Paul, à qui Dieu avait donné des entrailles de miséricorde, et qui ne pouvait voir souffrir son prochain sans souffrir lui-même par contre-coup. Une si triste nouvelle le toucha, et ayant pris des arrangements avec la Présidente de Herse..., il fit partir aussitôt deux de ses Missionnaires avec un cheval chargé de vivres, et environ Cinq Cents livres en argent ». (3)

« Monsieur VINCENT » était l'appellation courante de celui que l'Église a mis au nom de ses Saints, et que nous connaissons tous, Saint-Vincent de Paul ».

(1) Mathon. *Histoire de Guise*. tome II. p. 54-55.

(2) Abelly. p. 392.

(3) Abelly. tome II. p. 392.

Figure moins fruste qu'en général, et bénévolement on lui attribue. Intelligence profonde, servie par une science certaine : Monsieur Vincent était bachelier en Sorbonne et licencié en droit. Il fut lié avec Monsieur de Port-Royal, et disputa théologie avec l'abbé de St- Cyran ; correspondance extraordinairement intéressante où la connaissance de la Foi le dispute à la beauté littéraire. Ame ardente et éprouvée, Vincent avait souffert en captivité chez les Barbaresques — Décision prompte : Le secours, pour être efficace ne doit pas attendre. Inépuisable confiance en la Providence, ce qui lui permit de dépenser des sommes fabuleuses pour soulager les misères, ce, sans s'inquiéter des ressources. Prudent cependant, car dès qu'une misère secourue pouvait disparaître par le courage et la volonté du bénéficiaire, il portait autre part ses efforts. Organisateur émérite ; Ne venait-il pas de le prouver par son Institution de Saint-Lazare et la Fondation des Filles de la Charité, Œuvre qui suppléait à celle des Dames de Charité fondée en 1634 sur une proposition faite par Madame la Présidente de Goussault.

Monsieur Vincent était donc en possession des organismes qui lui permettraient de secourir la Champagne et la Picardie. Déjà, peu d'années avant, il avait secouru la Lorraine. Il se lança donc hardiment dans cette nouvelle Entreprise, sans se douter qu'il devrait la soutenir plusieurs années durant, ni qu'il lui faudrait recueillir plus de Douze Millions de Livres, soit Cent Quarante Millions de francs or. La livre valant 12 f. 50 de 1902 en 1956, soit près de 50 Milliards de notre actuelle monnaie.

Toujours prudent, Monsieur Vincent fit procéder sur place à des enquêtes.

L'un de ses collaborateurs, le père Jacques Soudien fut envoyé à Saint-Quentin.

A Saint-Quentin, la situation était un peu moins mauvaise pour la Troupe que celle signalée pour Guise ; mais elle était pire pour la population civile qui n'était plus ravitaillée par la campagne. On ne pouvait entrer ni sortir librement de la ville. tenu où l'on était à une grande prudence à cause du voisinage de l'ennemi.

Après avoir signalé à Monsieur Vincent l'état des doyennés qu'ils avaient parcourus dans le Laonnois, le Marlois et la Thiérache, les missionnaires lui décrivent la situation dans laquelle ils ont trouvé la ville de Saint-Quentin et le Vermandois.

Penchons nous un instant sur cette misère :

« Ceux à qui les Villes de Guise, de Laon et de La Fère, étaient échues en partage, écrivirent au Saint-Prêtre : qu'ils ne voyaient de toutes parts que des objets de compassion ; que de quelque côté qu'ils allassent, ils n'entendaient que des cris pitoyables ; qu'ils ne trouvaient partout qu'une multitude de gens accablés de diverses maladies ; qu'ils faisaient horreur,

(1) A. A^{me}. p. 483. Années 1650 et suiv.

et dont je crois devoir supprimer le détail ; que la source de tous ces maux venait des mauvais aliments auxquels ces pauvres gens avaient été réduits ; que pour toute nourriture, ils n'avaient eu que de méchants fruits, des racines d'herbes, et quelques uns du pain de son dont les chiens ne s'accommodeeraient pas ; que, malgré leur langueur, malgré les pluies et les mauvais chemins, l'excès de leurs besoins leur faisait faire deux ou trois lieues pour avoir un peu de potage ; que parmi tant de choses fâcheuses, il y en avait une qui l'était encore plus : C'est qu'un grand nombre mourait sans confession et sans sacrements ; qu'ils ne se trouvait même personne qui leur donnât la sépulture après leur mort ; qu'ils ne disaient, en celà, que ce dont ils avaient été témoins et qu'étant entrés au village de Lessquielles, pour y visiter des malades, ils avaient trouvé, dans une maison, une personne morte sans secours et dont le corps avait été à demi mangé par les bêtes ».

« Nous venons, disaient-ils dans une autre lettre, de visiter Trente cinq villages du doyenné de Guise. Nous y avons trouvé près de six cents personnes dont la misère est si grande, qu'ils se jettent sur les chiens et sur les chevaux après que les loups en ont fait leur curée ».

« Il y a un très grand nombre de gens de la Thiérache qui, depuis plusieurs semaines, n'ont point mangé de pain — non pas même celui qu'on fait avec du son d'orge et qui est la nourriture des plus riches. Ces malheureux n'ont pour vivre, que des lézards, des grenouilles et l'herbe des champs. Les plus considérables habitants de quantité de Villes ruinées sont dans la même honteuse nécessité. La pâleur de leurs visages annonce assez bien leurs besoins ; il faut les assister secrètement, aussi bien que la pauvre Noblesse de la campagne, qui, privée de pain et réduite à coucher sur la paille, a encore honte de mendier ce qui lui est nécessaire pour vivre ; et d'ailleurs, à qui pourrait-elle le demander, puisque le malheur de la guerre a mis partout une égalité de misère ? ».

« Ce qu'écrivirent les missionnaires qui avaient été envoyés à Saint-Quentin, était encore plus effrayant. Ils portaient en substance : qu'il y avait dans cette ville Sept ou Huit cents pauvres qui mourraient de faim, sans compter Douze cents personnes des environs qui s'y étaient réfugiées ; qu'à trois cent cinquante malades du lieu, et qui avaient besoin de bons aliments, il s'en était joint quatre cents du dehors ; que la Ville, qui, bien loin de pouvoir les secourir, ne pouvait secourir ses propres citoyens, en avait fait sortir la moitié, qui, les uns après les autres, étaient morts sur les chemins, que ceux qui étaient restés dans la Place n'osaient, à cause de leur nudité, sortir de la paille qui les couvrait, pour aller trouver les Missionnaires ; qu'il y avait trois cents familles honteuses qu'il fallait assister secrètement, soit pour tirer du dernier naufrage des

filles de condition, soit pour arrêter le désespoir de quelques particuliers qui avaient été sur le point de se tuer eux-mêmes ; qu'à tant de malheureux il fallait joindre cinquante prêtres, et qu'un d'eux, qui n'avait pas osé demander du pain, avait été trouvé mort de faim dans son lit. (1)

« Les Missionnaires recueillaient les enfants abandonnés malgré les lourdes dépenses que cette charge leur imposait. En décembre 1650, ceux de Saint-Quentin prenaient soin de 35 orphelins encore à la mamelle. La relation extraordinaire de mars 1651 parle de 500 orphelins de père et de mère au dessous de sept ans. (2)

Bien plus nombreux que les orphelins étaient les malades.

Un missionnaire de Saint-Quentin raconte que, parcourant le faubourg, il entra dans 25 chaumettes et découvrit dans chacune deux ou trois malades ; dans l'une d'elles étaient couchées à terre, sans linge et dans le plus complet dénuement, deux pauvres veuves et leurs huit enfants. (3)

Le même jour, un autre Prêtre, en tournée à St-Quentin ou aux alentours, trouvait devant lui plusieurs portes closes ; il avait beau frapper, personne ne venait ouvrir. Un serrurier fut mandé. A l'intérieur gisaient sur un tas de paille à moitié pourrie, des malades à jeun depuis l'avant veille (septembre 1650). (4)

Ces découvertes se renouvelaient souvent.

Dans les meilleures maisons, on vivait de pain d'orge ou de seigle et de viande bouillie. Et encore pas toujours.

Un père de famille vint un jour supplier la Mission de vouloir bien donner de la confiture pour sa fille malade. — « Je regrette, répondit le Prêtre ; vous êtes l'un des Bourgeois les plus fortunés de Saint-Quentin, et ce que nous recevons n'est que pour les pauvres » — « Ne suis-je pas du nombre des pauvres ? répondit le malheureux père, voilà deux jours que ma fille n'a pris d'autre nourriture qu'un peu d'eau ». (5)

« La famine est telle, écrivaient les Missionnaires, que nous voyons les hommes manger la terre, brouter l'herbe, arracher l'écorce des arbres, déchirer les haillons dont ils sont couverts, pour les avaler ; mais ce qui fait horreur et que nous n'oserions dire si nous ne l'avions vu : ils se mangent les bras et les mains, et meurent en ce désespoir ». (6)

Le fait est attesté par une inscription gravée sur la pierre, dans la cave profonde d'un immeuble situé sur la Place de

(1) A. A^{me}. p. 485. Années 1650 et suiv.

(2) A. A^{me}. p. 648.

(3) A. A^{me}. p. 649.

(4) A. A^{me}. p. 649.

(5) A. A^{me}. p. 640. Relation de décembre 1650.

(6) A. A^{me}. p. 485 et Abelly. p. 395.

l'Hôtel de Ville, non loin d'ici ; inscription qui m'a été signalée en 1938 par le propriétaire dudit immeuble, Monsieur Maurice Leleu.

Voici le texte que j'ai relevé : (1)

« En l'année 1650,

« Plusieurs sont morts de faim — Lanoux.

Non loin de cette inscription, nous en avons relevé une autre, prouvant pire situation.

En voici le texte, (2) laconique, mais combien poignant :

« En l'année 1650, le homes ont
esté contrains de se manger
et manger les bêtes.

1651.

« L'excès du mal avait étouffé jusqu'aux sentiments de la nature, dans un peuple qui a de la piété et de la religion ; et les Borgeois, accablés de leurs voisins qui s'étaient retirés chez eux, et ne sachant plus quel parti prendre dans la crainte où ils étaient d'être assiégés avaient résolu de jeter par dessus les murailles de la Ville, cette foule de pauvres étrangers qui s'étaient retirés dans leur ville. Le secours qui arriva fort à propos de Paris, empêcha l'exécution de ce cruel projet ». (3)

Il est inutile de continuer un si triste détail.

Par l'état et les besoins de la Picardie, on peut juger de ceux de la Champagne.

Cette situation dura près de 10 ans, pendant lesquels Monsieur Vincent déploya une immense activité servie par une incommensurable Charité.

Il fut secondé, en cette tâche écrasante, par les Pères de la Mission et par les Filles de la Charité, ainsi que par les Dames de Charité, lesquels se dévouèrent sans compter, ne recherchant, pour toute récompense, que celle que leur donnera leur Maître : le Christ.

Il nous paraît également inutile de vous narrer comment Monsieur Vincent organise tout cet ensemble charitable ; comment il le fit mouvoir, comment il réveilla les énergies lassées de toujours faire et d'avoir toujours à faire ; comment il entretint la flamme qui anime et réconforte....

Ce nous entraînerait trop loin, et je ne voudrais pas lasser votre patience.

Tant de si importants services rendus méritèrent à Monsieur Vincent, et aux Dames de son Assemblée, l'éloge et la bénédiction des Pasteurs, des Magistrats et des Peuples.

(1-2) Inscriptions relevées le 7 novembre 1938. Cave profonde n° 11 Place de l'Hôtel de Ville, à Saint-Quentin.

(3) A. A^{me}. p. 485-486.

Je ne citerai qu'une lettre :

Elle fut adressée à Vincent, l'année 1650, par le Mayeur de Saint-Quentin, Nicolas de la Fons, lequel écrivit :

« Les Charités qui sont, par la grâce de Dieu et par vos soins, envoyées en cette Province, et si justement distribuées par ceux qu'il vous a plus d'y commettre, ont donné la vie à des millions de personnes, réduites par le malheur des guerres à la dernière extrémité, et je suis obligé de vous témoigner les très humbles reconnaissances que tous ces peuples en ont. Nous avons vu, la semaine passée, jusqu'à Quatorze cents réfugiés en cette ville durant le passage des troupes, qui ont été nourris chaque jour de vos aumônes ; et il y en a encore dans la ville plus de mille, outre ceux de la campagne qui ne peuvent avoir d'autre nourriture que celle qui leur est donnée par votre charité. La misère est si grande, qu'il ne reste plus dans les villages d'habitants qui aient seulement de la paille pour se coucher ; et les plus qualifiés du pays n'ont pas de quoi subsister. Il y en a même qui possèdent plus de Vingt mille écus de biens et qui, à présent, n'ont pas un morceau de pain et ont été deux jours sans manger. C'est ce qui m'oblige, dans le rang que je tiens, et la connaissance que j'en ai, de vous supplier très humblement d'être encore le Père de cette Patrie, pour conserver la vie à tant et tant de pauvres moribonds et languissants, que vos Pères assistent et qui s'en acquittent très dignement ». (1)

SAINT-VINCENT DE PAUL n'est plus — Son œuvre subsiste qu'il anime, réconforte et soutient du haut du Ciel où l'a reçu Celui qui a dit : « Ce que vous ferez en mon nom à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous l'aurez donné ».

Les Pères de la Mission, les Lazaristes, continuent la tâche que leur a assignée leur Fondateur ; ils parcourent les campagnes, évangélisant ; ils missionnent aux Colonies.

Les Filles de la Charité ! Est-il besoin de vous dire ce qu'elles sont, et particulièrement tout le bien qu'elles ont fait en cette Cité depuis Trois siècles que Saint-Vincent les y a envoyées et qu'elles y séjournent ?

Les Dames de l'Assemblée ont fait place aux Dames de la Providence. Sous une dénomination différente, ce sont les mêmes ayant le même esprit d'amour envers ceux qui souffrent. Depuis un siècle, ici-même, elles exercent un inlassable apostolat.

Jaloux, les hommes, pourtant durs en général, s'émurent, et, à la suite de Frédéric Ozanam, sous l'égide de Saint-Vincent de Paul, s'organisèrent en conférences de Charité, qui existent à Saint-Quentin depuis 1846.

Ainsi, sous l'action de Saint-Vincent de Paul, des cohortes ont été levées.

(1) A. A^{me}. p. 488.

Cohortes charitables, non seulement comme le monde l'entend, au seul sens matériel du mot, mais dans son sens vrai, qui est le don de soi, le don de son cœur, le don de l'âme, comme le fit Monsieur Vincent, pour l'amour du Christ qui est l'Amour.

A.ame. « La Vie de Saint-Vincent de Paul. Instituteur de la Congrégation à la Mission des Filles de la Charité. « Auteur Anonyme » à Nancy, chez A. Leseure. Imprimeur ordinaire du Roy. 1748.

Abelly. « La Vie du Vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul. Instituteur et premier supérieur général de la Congrégation de la Mission, par Messire Abelly, évêque de Rodez, chez Florentin Lambert. 1664.

Augustin BACQUET.
Architecte

Les loges maçonniques Saint-Quentinoises du XVIII^e siècle

SUITE DE LA SECONDE PARTIE

La loge « l'Humanité » atteignait l'apogée de sa renommée provinciale. L'heureuse naissance d'un Dauphin lui donna bien-tôt l'occasion de manifester avec éclat son loyalisme monarchique. Elle fit régner une véritable liesse dans la ville, grâce à « une ample distribution de comestibles (sic) de boissons et d'argent qu'un grand nombre de maçons des deux loges réunis avec quelques profanes (sic) également charitables avaient fait transporter dans deux chariots sur la grande place...»

Si l'ancienne L.* de Saint-Jean avait pour sa part contribué aux dons en nature et en espèces on déplora son absence en tant que corps constitué, du fait que la plupart de ses f** f** furent obligés d'assister aux festivités dans les « *corps de Bourgeoisie* » dont ils étaient aussi membres.

D'autre part l' « Humanité » avait fait déposer avec solennité par des députés porteurs de leurs attributs maçonniques une somme de 300 livres entre les mains des officiers municipaux « pour être employée à l'assistance des pauvres femmes en couches » tout en soulignant cette manifestation d'un discours grandiloquent exaltant la philosophie de J.J. Rousseau.

Sans vouloir renchérir, c'était renouveler pour le compte des f** f** la fondation antérieure du « frère » de la Tour créant l'assistance *permanente* aux accouchées dès 1776.

Il est présumable que l' « ami Rigaut » ait pu être l'instigateur de cette nouvelle libéralité. Son influence s'avéra de bonne heure fort prépondérante au sein de la loge où il allait, jusqu'à la fin, occuper sans interruption l'un ou l'autre des grades rituels — y compris celui de Vénérable.